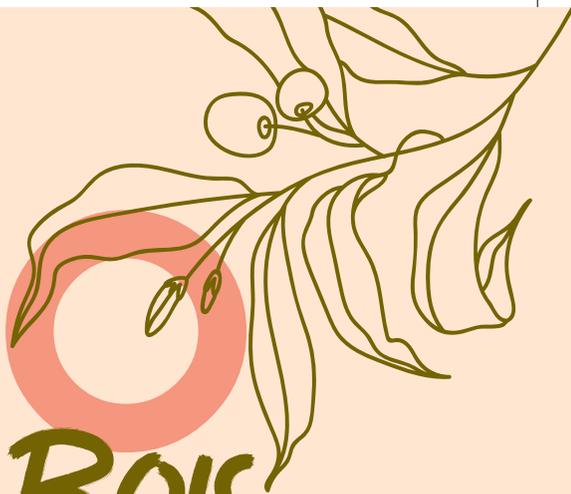


L'ÉCHO

DE SAUVIGNY LES BOIS



2024





SOMMAIRE

Mot du Maire	p02
Sauvigny... Vers une nouvelle réussite	p03
Réunis pour Sauvigny	p04
Ensemble Sauvignois.....	p05
Tribune d'Un Élu	p06
Panneau Pocket.....	p07
Borne pour Véhicule Électrique.....	p07
Travaux	p08/09
Étang des Roses.....	p09
Syctom.....	p10/11
L'École l'Orée du Bois.....	p12/13
Manifestations	p13/14
Enfance / Jeunesse	p15
Espace Roger Gribet	p16
Bibliothèque.....	p17/18
C.L.A.S.	p19/21
Pour que vive l'église	p22/23
Comité de jumelage Franco-Allemand	p24/25
Mei Hua Zhuang	p25
Les Myosotis	p26/27
France Services	p27
Adresses et Numéros Utiles.....	p28/30
État civil.....	p30
Tarifs Salle des Fêtes.....	p31

L'Echo de Sauvigny-les-Bois janvier 2024 a été conçu parla Commission Communication, avec le concours du secrétariat de mairie.

Directeur de publication :
Alain LECOUR,
Maire de Sauvigny-les-Bois

Crédit photo :
Mairie de Sauvigny-les-Bois

Impression :
Inore Groupe Impression
4 Rue Thomas Edison
58641 VARENNES-VAUZELLES

MOT DU MAIRE



Chères Sauvignaises, chers Sauvignois,

Nous en sommes tous conscients, les temps sont difficiles tant sur le plan économique et social qu'au niveau international.

Cependant, nous refusons de baisser les bras et de nous laisser submerger par la morosité ambiante.

C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts pour faire avancer nos projets tout en gardant à l'esprit ce contexte particulier.

Nous nous devons de penser à l'avenir avec une certaine prudence, en gérant les finances de la commune de la façon la plus saine et rigoureuse possible.

C'est avec cet état d'esprit à la fois optimiste et mesuré que nous lançons et poursuivons nos travaux pour le bien-être des Sauvignois.

Le parc d'activités de la rue de la Banne est en bonne voie de réalisation, tout en dépendant des aléas climatiques et des disponibilités des entreprises qui y travaillent. Ces travaux sont réalisés sur les fonds propres de la commune, sans recourir à l'emprunt ni augmenter les taux d'impositions. Vous trouverez les détails de cette belle réalisation dans ce bulletin.

Il est du devoir d'un élu de savoir assumer ses choix et de continuer son travail en passant outre les insinuations malveillantes et critiques infondées dont lui et son équipe peuvent être la cible dans l'exercice de leur mission afin de poursuivre leur tâche en toute sérénité.

D'autre part, une collectivité ne saurait avancer seule, aussi je tiens à remercier les adjoints pour leur travail au quotidien, les élues déléguées et les conseillers municipaux qui m'épaulent dans ce travail gratifiant mais ardu qu'est la gestion d'une commune.

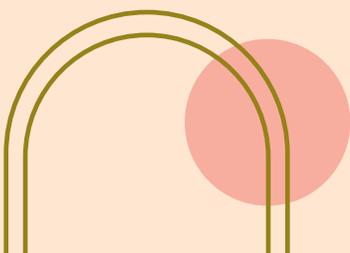
Je tiens aussi à saluer les deux élus de l'opposition de la liste « Réunis pour Sauvigny » pour avoir su saisir l'ouverture que nous avons proposée afin de travailler en toute intelligence avec nous.

Merci à l'ensemble de nos agents qui sont la cheville ouvrière de nos décisions afin de faire de Sauvigny-les-Bois une commune agréable où il fait bon vivre. Et un grand merci aux associations qui animent avec talent notre commune.

J'ai une pensée sincère pour ceux et celles qui nous ont quittés cette année ainsi que pour leur famille.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2024 !

**Votre Maire
Alain Lecour.**





Nous venons à votre rencontre à travers ce bulletin municipal, afin de vous rendre compte de notre travail, de notre bilan et de nos projets.

Mais tout d'abord, une mise au point s'impose concernant l' élu d'opposition de Ensemble Sauvignois, David Boucher. N'étant pas par nature procéduriers, nous nous sommes longtemps abstenus de répondre aux insinuations malveillantes, contre-vérités et hashtags offensants diffusés par ce dernier, notamment via les réseaux sociaux.

Mais il arrive un moment où il convient de rétablir la vérité auprès des Sauvignois.

C'est donc par le biais d'un avocat que nous avons obtenu le rejet d'un référé déposé par cet élu contre la commune. Il a en outre été condamné à verser 2000€ à la commune de Sauvigny les Bois. Il a depuis retiré la plupart de ses recours.

Concernant l'espace qui lui est imparti sur le bulletin municipal, celui-ci est défini par les textes et le règlement intérieur de la commune en fonction de la représentativité de chaque liste sans que l'on puisse y voir une quelconque manœuvre « pour cacher quoique ce soit aux Sauvignois » comme l' élu d'Ensemble Sauvignois l'insinue sur les réseaux sociaux.

Enfin, il ne peut pas faire figurer sur l'Écho le QR code et l'adresse mail de sa liste comme il s'était arrogé le droit de le faire précédemment. Ceci concerne tous les élus et n'est que respect pur et simple des textes. Peut-être l'ignorait-il ?...

Trois élus, dont un indépendant, ont récemment démissionné du fait de leur installation dans une autre commune, pour l'un d'entre eux, très loin de Sauvigny et de ses habitants...

Ils sont remplacés par M. Damien Tissier, graffeur bien connu dans la région sous le nom de Keusty, par Mme Joëlle Martinet, agricultrice et productrice de fromages, et par M. Hervé Morlevat, retraité et ancien conseiller municipal. Tous les trois figuraient sur la liste majoritaire.

En ce qui concerne les travaux et réalisations de l'année 2023, nous n'avons pas relâché nos efforts en dépit de la conjoncture.

Le chantier de la rue de la Banne connaît une avancée notable, le City Park et le terrain de tennis étant déjà installés.

Ils seront opérationnels dès réception des travaux. Dès que la météo le permettra, des paysagistes interviendront sur le terrain.

Des jeux pour enfants, le terrain de pétanque et le Skate Park seront installés. Le lavoir ancien sera réhabilité.

Nous redisons que nous sommes tributaires des entreprises et de leurs disponibilités pour faire avancer ces chantiers.

Des toilettes ont été installées à l'Étang des Roses.

Il a été procédé à l'enfouissement d'une partie des lignes à la Turlurette. Ces travaux se poursuivront en 2024. Il est à prendre en compte que des imprévus apparus au cours des chantiers peuvent renchérir le coût des travaux sans oublier le rôle joué par l'inflation que nous subissons tous en ce moment.

De nouveaux équipements ont été achetés pour l'école : chaises, bancs, bureaux. Pose également d'un panneau de basket.

Il a également été procédé au renouvellement d'une partie du matériel des services techniques tels que tondeuse, broyeuse et débroussailleuse électrique.

Un point d'eau a été installé au stade pour les membres du club de pétanque.

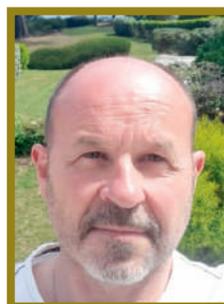
Le conseil des enfants a été renouvelé, maire et adjoints installés. Des actions ont déjà été engagées, notamment une animation gourmande au foyer Âge et Vie d'Imphy, élus et bénévoles encadrant avec efficacité nos jeunes.

La bibliothèque municipale continue son développement notamment grâce au travail très apprécié des bénévoles et à l'investissement d'élus.

Les panneaux lumineux en fonctionnement dans différents quartiers de la commune transmettent les informations importantes aux Sauvignois.

Nous continuerons en 2024 le travail entrepris pour le bien-être de tous les Sauvignois et la prospérité de notre commune.

RÉUNIS POUR SAUVIGNY



Au cours de cette année, les élus de **Réunis pour Sauvigny** ont proposé un second projet pour le City Stade de la Banne. Celui-ci a été voté à l'unanimité et il sera terminé en 2024, sans aucun dépassement financier.

Nous avons aussi contribué au projet, de mise en réseau de la bibliothèque et à la pérennisation des animations en partenariat avec le centre social. Lors du comice agricole, nous étions également présents pour soutenir petits et grands Sauvignois qui représentaient notre belle commune.

Nous travaillons pour 2024 dans le cadre des économies, sur une étude de bassin enterré de rétention d'eau de pluie à la salle des fêtes ...

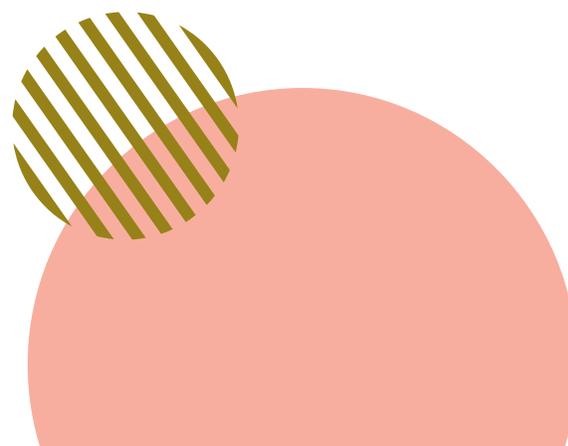
Chers Sauvignois et Sauvignaises, nous en profitons pour vous présenter tous nos meilleurs vœux, à l'occasion de la nouvelle année 2024. Nous vous souhaitons santé, joie et réussite, malgré un contexte général chamboulé par de nombreux enjeux.

Sauvigny-vement votre.

Céline Oppé
Sébastien Vergnaud

ENSEMBLE SAUVIGNOIS

Ensemble Sauvignois n'a pas fourni de texte pour la publication dans le bulletin municipal.



TRAVAUX

ÉCOLE

Un banc a été installé dans la cour de l'école.



ESPACE SPORTIF ET LUDIQUE RUE DE LA BANNE

Cet espace sera composé d'un terrain de tennis avec son mur de frappe, d'un terrain de basket polyvalent, d'un city stade, d'un skate park, de jeux pour enfants, de tables et bancs, d'un chemin piéton où chacun pourra passer un moment agréable. Il sera à votre disposition au printemps.



Espace multi-sports destiné à la pratique du foot, basket, hand, volley, badminton



Terrain de tennis

ÉTANG

Les toilettes seront fonctionnelles pour l'ouverture de la pêche.





Le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

Information sur la collecte et le traitement de vos déchets



VALORISEZ VOS BIODECHETS



A partir du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets devient obligatoire pour toutes les communes (selon la loi AGEC relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020).

Chaque habitant devra ainsi disposer d'une solution individuelle ou collective pour les déchets compostables : collecte en porte à porte, compostage individuel, compostage partagé

Tout l'enjeu de cette obligation consiste à valoriser cette matière vivante que sont les biodéchets et de cesser d'enfouir ou d'incinérer ces déchets afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

L'idée n'est pas nouvelle sur le territoire du SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier. En effet, depuis le 1^{er} Décembre 2005, le SYCTOM propose à l'ensemble de la population la collecte des biodéchets en porte à porte.

BILAN 2022 :

438 tonnes de biodéchets collectées par le SYCTOM soit ~34 kg par habitant



Nous ne sommes donc pas concernés par cette nouvelle obligation. Il n'y aura donc aucun changement sur notre territoire.

IMPORTANT La collecte des biodéchets en porte à porte sera toujours maintenue en 2024.

Pour les foyers disposant d'un emplacement extérieur, vous pouvez également composter tous ou une partie des biodéchets issus de votre maison à l'aide d'un composteur. Vous obtiendrez du compost que vous pourrez utiliser comme amendement organique.

Devenir de vos biodéchets :

Les biodéchets collectés par le SYCTOM sont dirigés vers la plateforme de compostage de Rouy pour y être compostés (plateforme gérée par le SIEEEN).

Le compost ainsi obtenu est distribué gratuitement, chaque mois d'avril, sur les déchetteries du SYCTOM. N'hésitez pas à venir vous servir !



Plateforme de compostage de Rouy

Que faire de vos déchets végétaux ?

Les déchets végétaux issus de votre jardin sont les feuilles, les tontes, les tailles d'arbres, les tailles de rosiers, fleurs ...

Ils peuvent être, soit compostés au fond de votre jardin, soit déposés gratuitement sur l'une des déchetteries du SYCTOM (déchetterie de Chantenay-Saint-Imbert et de Magny-Cours).

Vous pouvez également utiliser vos déchets végétaux en paillage ou en broyage et profiter de leurs bienfaits. En effet, le paillage permet de réduire la pousse des "mauvaises" herbes, nourrir le sol naturellement, limiter l'évaporation de l'eau du sol et donc l'arrosage, favoriser la biodiversité,...



MEMO TRI des biodéchets



Les épluchures de fruits et légumes



Les restes de repas : pain, croûtes de fromage, os, arêtes de poissons, ...



Les coquilles en tout genre : huîtres, moules, coquillages, crustacés, œufs, noix...



Le marc de café, de thé, serviettes en papier, essuie-tout...



Les cartons souillés par la nourriture...



Seuls les sacs compostables possédant le label « OK compost » sont autorisés dans les contenants biodéchets.

Vous pouvez également emballer vos biodéchets dans du papier journal.



TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

Trions plus JUSTE pour recycler PLUS !



A NE PAS METTRE DANS LE SAC JAUNE :

Casseroles, chaussures, couches, essuie-tout, jouets, lingettes, mouchoirs, papier cadeau, papier-peint, piles, produits toxiques, tuyaux, restes de repas, sacs aspirateur, verre, vêtements...



COMPACTÉS MAIS PAS IMBRIQUÉS :



COMPACTER OUI !



IMBRIQUER NON !

Vous pouvez compacter les emballages pour gagner de la place ! Mais si vous les imbriquez, arrivés au centre de tri, vos emballages ne pourront pas être recyclés. Les emballages imbriqués les uns dans les autres ne seront pas reconnus au centre de tri. Les capteurs optiques, par exemple, ne vont pas réussir à identifier quelle est la nature du déchet. Votre geste de tri aura donc été inutile !



Horaires d'ouverture des déchetteries du SYCTOM

	Déchetterie de Chantenay-Saint-Imbert			
	D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	Fermée		Fermé	
Mardi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Mercredi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Jeudi	Fermée		Fermée	
Vendredi	Fermée	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Samedi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h

	Déchetterie de Magny-Cours			
	D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	Fermée		Fermé	
Mardi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Mercredi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Jeudi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Vendredi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h
Samedi	8h30-12h	13h30-16h30	8h30-12h	13h30-17h

Fermeture des déchetteries les dimanches et jours fériés



Un doute ? Une question ? Contactez le SYCTOM au 03.86.37.26.99
sycptomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr - www.sycptomsaintpierre.fr



ÉCOLE DE MUSIQUE D'IMPHY

Une convention de partenariat pour le fonctionnement de l'École de Musique d'Imphy a été récemment signée avec la commune pour les années scolaires 2023/2024, 2024/2025, 2025/2026. Elle est renouvelable par tacite reconduction, pour une même durée, sauf dénonciation de l'une ou l'autre partie.

Les habitants de la commune qui fréquentent l'École de Musique d'Imphy bénéficieront du tarif réduit « Imphy et communes partenaires ».

Si la commune le souhaite, elle pourra demander :

- un concert gratuit dans le cadre du festival de musique de l'école en juin de chaque année scolaire,
- des interventions trimestrielles d'un Dumiste de l'École de Musique d'Imphy à l'école L'Orée du Bois.

Les cours de l'École de Musique d'Imphy sont dispensés par des professeurs de musique

ÉVEIL MUSICAL

Berger Percussions propose des ateliers d'éveil musical aux familles, aux assistantes maternelles et un atelier spécifique parents-enfants.

Ces ateliers gratuits sont proposés aux enfants dès l'âge de 24 mois jusqu'à 6 ans.

La séance dure 45 minutes.

Pour les enfants, cet atelier est un moment d'observation important. D'abord intrigués puis enthousiastes, ils s'approprient les instruments présentés ainsi que les comptines chantées. Un échange musical s'installe où chaque enfant participe à sa façon.

L'observation et l'imitation donnent confiance à l'enfant qui devient acteur pour jouer des instruments.

formés dans les plus grands conservatoires de France et tous titulaires du Diplôme d'État.

L'École de Musique propose un choix d'instruments exceptionnel : flûte traversière, clarinette, saxophone, basson, cor, trompette, trombone, tuba, percussions, batterie, piano, orgue.

Et pour le plaisir du partage, des pratiques collectives : orchestre d'élèves, atelier de musiques actuelles, musique de chambre, atelier chorale, etc...

Éveil musical à partir de la Moyenne Section de Maternelle, initiation à partir de 6 ans, formation musicale pour tous les âges avec nos cours spécifiques adolescents et adultes.

Pour tous renseignements :

Philippe Gateau

Directeur de l'École de Musique d'Imphy

03 86 38 39 64 - philippe.gateau@ohvi.fr

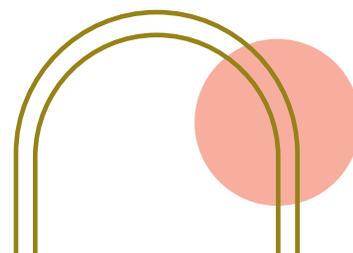
Il découvre également son corps grâce au « body tap », avec la musique cela favorise son entrée dans le langage par le jeu et le plaisir de l'échange.

Par ces exercices de manipulation et de motricité, l'enfant met en pratique ses capacités de coordination et d'écoute.

Les séances se déroulent le samedi matin à la salle d'activités de Sauvigny-les-Bois :

- séance 1 : de 10h00 à 10h45 pour les enfants de 5 à 7 ans ;
- séance 2 : de 10h45 à 11h45 pour les enfants de 24 mois à 4 ans.

Pour les inscriptions, veuillez vous adresser à la mairie.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Pour la deuxième fois, les enfants de l'école ont élu leur propre conseil municipal. Le 27 Novembre, la salle de la mairie a été investie par nos petits citoyens élèves de CE2, CM1 et CM2, bien motivés pour venir choisir les membres de leur nouvelle équipe municipale, en respectant toutes les règles électorales et démocratiques, parité incluse.

Ils étaient une quinzaine de candidats à avoir présenté leur « profession de foi » à leurs camarades et 9 d'entre eux ont été élus. Et, comme il se doit, ils ont partagé jus de fruits et gâteaux pour conclure cette séance.

Le samedi suivant 2 décembre, le Conseil a été officiellement « installé » en présence de Monsieur le Maire avec remise des écharpes et élection du maire et de ses adjoints. A cette occasion, quelques membres du précédent conseil sont venus partager leur expérience, rappelé leurs projets aboutis. Elina, l'ancienne Maire a lu le règlement intérieur, rédigé l'an passé, qui a été approuvé et reconduit par la nouvelle équipe.



Leur première action, qui a été aussi la réalisation d'un souhait des précédents, fût une rencontre inter générationnelle avec les résidents de la maison de colocation pour personnes âgées « Ages et Vie » d'Imphy. Après-midi récréative, avec au programme, chants de Noël et atelier biscuits et décorations de Noël.



Nous souhaitons un bon mandat à nos jeunes citoyens élus, avec de nouvelles belles idées .

Composition du conseil :

- Emma Esnault Philipp - Maire
- Ugo Baudoin Denison - 1^{er} adjoint
- Chloé Gauthier - adjointe
- Léandre Maupas - adjoint
- Chloé Bachelier
- Milan Canon
- Manon Barbé Sueur
- Hugo Dole
- Ema Azzouzi Gauthier



COMICE AGRICOLE NEVERS/MAGNY-COURS



Une belle aventure



Nous avons formé un petit groupe de bénévoles et profité des idées et des talents de chacun pour, au final créer NOTRE char ; une belle représentation de Sauvigny dont nous n'étions pas peu fiers : l'école (à l'ancienne), les vélos, les bois, l'étang, les animaux, tout cela dans un décor de feuillages, gerbes de blé, fleurs en crépon...

Le succès du défilé, la joie communicative des enfants (élu du conseil municipal) montés sur le char et les applaudissements du public ont largement récompensé nos efforts.



Un grand merci à notre petite équipe de « bricoleurs » (ils se reconnaîtront), merci aux petites mains du Club des Myosotis pour la fabrication d'au moins 4000 fleurs en papier, à Jean Robert De Gesnais pour le prêt de son tracteur, à Monique Boulay notre couturière, à Mme Hédin pour sa légendaire écriture sur le tableau, à Damien Tissier pour la magnifique fresque de l'étang, à la famille Clerc pour son soutien et sa disponibilité.

Que cette tradition perdure... Alors rendez vous dans 7 ans avec de nouvelles idées !!!

Un comice agricole est une fête rurale et populaire qui célèbre le monde agricole et valorise nos territoires. Après 25 ans de silence dans notre canton, cette jolie tradition a revu le jour en septembre dernier

Quand le comité organisateur nous a contactés pour savoir si nous participerions, nous étions d'abord timides et frileux. Mais, après quelques réunions, et surtout l'impulsion et la motivation de Philippe (Philippe Clerc, un de nos jeunes agriculteurs), le projet a mûri peu à peu.



REPAS DES AÎNÉS



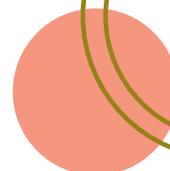
Tradition respectée en ce 1^{er} dimanche de décembre, 72 convives ont pris place autour du Maire et des membres du C.C.A.S pour déguster un excellent repas concocté par le restaurant « La Table des Bordes ». Les personnes de 70 ans et plus ont apprécié le repas gastronomique qui leur a été servi mais pas que. Tout au long de l'après-midi, les convives ont pu danser au son de l'accordéon de Christophe DEMERSON ou tout simplement admirer et écouter ses danseuses et chanteuses.



L'ambiance était festive, décontractée les tables joliment décorées, et nos seniors sont repartis enchantés.

Les personnes qui n'ont pas assisté au repas se sont vu remettre un colis de douceurs.

Monsieur Le Maire et tous les membres du C.C.A.S vous souhaitent à vous et vos familles une excellente année 2024 remplie de joie et de bonheur.



BIBLIOTHÈQUE



La mise en réseau de la bibliothèque le 16 mai 2023 nous a permis d'offrir beaucoup plus de services à nos usagers.

Un peu perturbés au début, les adhérents se sont vite familiarisés avec la mise à l'informatique de la bibliothèque.



Lorsqu'un nouvel usager vient pousser la porte de la bibliothèque, les bénévoles expliquent le nouveau fonctionnement et petits et grands sont accueillis dans un cadre généreusement bien décoré et riche en ouvrages de tout genre.

Après avoir décliné leur identité (nom, prénom, adresse et numéro de tél.), chaque lecteur reçoit une carte unique avec laquelle il peut emprunter ou rendre des manuels et ce gratuitement.



Tout emprunteur peut se rendre dans les 5 bibliothèques de la Communauté de Communes Loire et Allier (voir horaires d'ouverture ci-dessous) et à la bibliothèque de St Éloi. Il peut rendre, emprunter, réserver des ouvrages ou tout simplement les consulter sur place, **la bibliothèque étant un lieu public.**

La mise en réseau de notre bibliothèque, nous permet de proposer à nos lecteurs un plus grand choix de livres mais également des animations mutualisées avec la Communauté de Communes.



Les ouvrages sont empruntés gratuitement toutefois si un ouvrage est abîmé ou perdu il devra automatiquement être remplacé par l'emprunteur.

Les élèves de l'école l'Orée du Bois accompagnés de leur professeur viennent aussi emprunter des livres. Un calendrier de fréquentation a été établi avec les enseignants et les bénévoles de la bibliothèque.



Violaine ROUSSELET, coordinatrice du réseau de lecture publique de la Communauté de Communes est venue présenter l'édition 2024 de « **L'échappée lecture** » aux écoliers. Les livres ont été remis aux enseignants pour un vote prévu courant mars 2024.

Venez nombreux, nous vous attendons. Depuis la mise en réseau, notre nombre d'adhérents a sensiblement augmenté.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite ainsi qu'à vos familles une excellente année 2024.

HORAIRES D'OUVERTURE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
CHEVENON		16H-18H	14H30-16H30		16H-18H	
MAGNY-COURS			14H-17H			9H-12H
MARS-SUR-ALLIER						10H-12H
SAINT-ELOI		9H30-12H 14H-18H	9H30-12H 14H-18H30	9H30-12H 14H-18H	9H30-12H 14H-18H30	9H30-12H
SAINT-PARIZE-LE CHÂTEL		15H-18H	14H30-17H30		15H-19H	10H-12H
SAUVIGNY-LES-BOIS		16H30-18H30	14h-16h Le 3 ^{ème} mercredi de chaque mois		14h-16h	

ÉTANG DES ROSES

Des couleurs changeantes selon les saisons, des lumières différentes selon le moment de la journée, des rires d'enfants qui se promènent ou jouent, des familles qui pique-niquent, du silence et de la concentration des pêcheurs, des canoës, qui de temps en temps glissent sur l'eau, un groupe de canetons en quête d'un petit croûton de pain... voilà ce qui décrit assez fidèlement l'ambiance qui règne sur et autour de l'étang communal, dont, chacun, Sauvignois ou non, peut profiter sans modération.

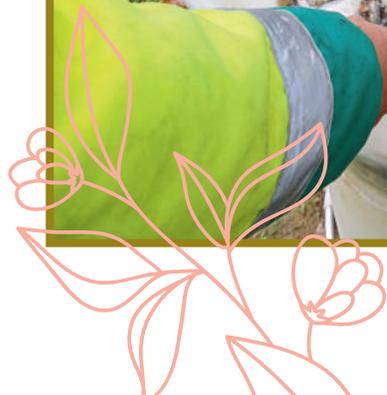
Le plan d'eau côtoie également un des sentiers des circuits de randonnées où l'on retrouve le parcours de santé.

Il est aussi le point de rencontre incontournable du départ de la «First Night» (course nocturne de la Sauvignoise), illuminé par un traditionnel et magnifique feu d'artifice !

En ce qui concerne l'activité « pêche », le règlement reste inchangé et les tarifs identiques : 3 € pour les habitants de la commune, 5 € pour les personnes extérieures.

Nouveauté : des toilettes publiques sont à votre disposition.

Nous comptons sur vous tous pour protéger, respecter, préserver ce site remarquable de la commune.



LE PERSONNEL À L'HONNEUR

DÉPART EN RETRAITE

Engagée à l'école le 17 avril 1990 pour deux mois et demi en raison d'un surcroît de travail à l'école maternelle, puis de septembre 1990 à fin juin 1991 en raison de la scolarisation de 25 élèves supplémentaires, Christiane LYON remplaça Madame CLARADIN (qui partait à la retraite) à compter du 10 septembre 1991.



Christiane s'occupait de la cantine, garderie et ménage, elle a consolé et soigné les petits bobos de nombreux enfants, se rappelant le prénom de chacun.

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

À LA MAIRIE



Diren TORGURSUL , Anne BONNIERE, Sophie LANDRE DE LA SAUGERIE

AUX SERVICES TECHNIQUES



Guillaume BLIGAND, François DESCHAUMES, Pascal POGGI, Anthony SOLER

Après toutes ces années de bons et loyaux services, le temps des grandes vacances est venu pour Christiane à partir du 1^{er} janvier 2024. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

MÉDAILLE DE VERMEIL

Après 30 années de service, Pascal POGGI a mérité la Médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon vermeil.

Le Maire lui a remis cette médaille au cours d'une petite cérémonie pour le remercier de ces années passées aux services techniques de la commune.



À L'ÉCOLE



Lauriane FLEURY, Jennifer GINOUEZ, Emilie GOUARD, Pamela TOJNKO



Catherine Guillon, Romain PELLE et Eric Berger

LA CLOCHE À SONNÉ



C'est sous un beau soleil et dans la bonne humeur, que le 4 septembre dernier, 110 enfants et leurs familles se sont rassemblés dans la cour de notre jolie école de « L'Orée du Bois » bien prêts à débiter cette nouvelle année scolaire.

Petits et grands, plus ou moins stressés, ont écouté sagement les différents discours.

D'abord Mr Marsande, le Directeur, qui a accueilli chaleureusement les élèves ; il a présenté ses collègues enseignants, les personnes chargées d'aider et de soutenir l'équipe, et également le personnel municipal encadrant, en charge de la cantine, de la garderie et de l'entretien des locaux.

Puis, Mme Pauchard, Adjointe au Maire, qui, au nom de la municipalité, a confirmé le soutien de la commune à tout ce qui touche à l'école. Elle s'est exprimée sur ce qui a été fait : ordinateurs, tableaux numériques, nouveau mobilier... et sur ce qui sera réalisé pour améliorer le confort de nos petits écoliers et de leurs enseignants, par exemple, la sécurisation des aires de jeux.



A noter que le panneau de basket installé dans la cour a été la réalisation du premier projet de la première équipe du Conseil Municipal des enfants.

Il y en a une pour qui ce fût la dernière rentrée... c'est Christiane qui après tant d'années au service de la commune et particulièrement de l'école a fait valoir ses droits à la retraite... somme toute bien méritée !

Avec patience et gentillesse, elle s'est occupée de plusieurs générations de bambins qu'elle a vu grandir et qu'elle revoit maintenant accompagner leurs propres enfants. Nous la remercions pour sa fidélité et son engagement, et nous lui souhaitons une nouvelle vie sereine, reposante et joyeuse.

A noter l'arrivée de Romain, un nouvel employé au sein de la mairie et de l'école. Nous lui souhaitons la bienvenue.



ÉCOLE L'ORÉE DU BOIS

ENSEMBLE, C'EST MIEUX !

Et si l'on arrêta enfin de se faire la guerre... En ce début d'année, c'est un vœu que l'on peut difficilement ne pas faire. Les événements de ces derniers mois nous rappellent trop souvent que la paix et la liberté sont des principes fragiles et menacés par la discorde et les conflits.

A l'école de l'Orée du bois, les tempêtes de ces derniers mois font écho avec la nécessité de vivre ensemble. C'est effectivement à l'école que se fait l'apprentissage des compétences sociales et civiques. Encadrés par leurs 5 enseignants, les 109 élèves de l'école en font chaque jour l'expérience. Être à l'école, c'est mettre en œuvre, chaque jour, autonomie, responsabilité, ouverture aux autres, respect de soi et d'autrui et exercice de l'esprit critique.

Plus que jamais, l'équipe enseignante, dans la lignée du volet citoyenneté de son projet d'école, conduit les enfants sur le chemin de l'esprit démocratique. Au triptyque « lire, écrire, compter » s'est ajouté le « vivre ensemble » comme pilier des fondamentaux de l'école primaire. Mais vivre ensemble, ça ne s'apprend pas seulement dans les livres ou lors des séances d'Enseignement Moral et Civique. Comme la bicyclette, si chère aux élèves de Sauvigny, cela s'apprend par la pratique quotidienne, la mise en œuvre et l'expérience.

Si l'on ramène les principes de l'esprit démocratique à 8 valeurs fondamentales, nous trouverons :

- **l'ouverture aux autres** qui, par l'acceptation d'autres points de vue que le sien, devient une source d'enrichissement collectif et personnel. Cette année, l'accueil dans l'école d'une jeune élève ukrainienne a été riche en enseignement et en partage culturel.
- **la confiance** qui se construit avec les élèves mais aussi leurs familles à travers un dialogue que l'école a à cœur d'entretenir et de faire vivre notamment à travers son association USEP et les différentes manifestations qu'elle organise.
- **le droit à la différence** qui fait de celle-ci une richesse à partager. L'inclusion d'élèves porteurs de handicap accompagnés par 3 AESH au sein de l'école fait de nos différences un lien fort entre tous.



- **Le droit à l'erreur**, qui rend légitime le fait de se tromper est au cœur des apprentissages scolaires quotidiens. C'est de ses erreurs qu'on apprend le plus. Les APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) sont des « coups de pouce » proposés chaque lundi aux élèves volontaires.
- **L'entraide** consiste à respecter le rythme d'apprentissage de chacun et de tous, sans esprit de compétition, dans un soutien et des échanges réciproques. C'est précisément le but des journées interclasses organisées chaque période dans l'école pour permettre aux petits de la maternelle et aux grands de l'élémentaire de s'associer à travers des actions culturelles et citoyennes telles que « la fête de la lecture », « la journée de la laïcité »...
- **L'engagement** qui, par l'implication personnelle dans un projet commun, permet de fédérer et de mener collectivement des actions. Comme lors de la journée « Nettoyons la nature » organisée chaque année à la fin du mois de septembre pour la préservation de la nature et de l'environnement. L'engagement, c'est aussi ce qu'ont exprimé les candidats des classes de CE2, CM1 et CM2 aux élections du Conseil Municipal d'Enfants organisées par la municipalité.
- La solidarité qui, désireuse de ne laisser personne sur le bord du chemin, s'exprime à travers le souci de l'autre, dans un esprit d'équipe, comme lors de l'opération ELA à l'occasion de laquelle les enfants de l'école récoltent des fonds pour soutenir l'association engagée aux côtés des enfants atteints de leucodystrophie.
- La parité qui, au nom du principe d'égalité et d'équité, s'attache à ne discriminer aucun enfant, pour sa couleur, son genre ou son appartenance sociale. C'est un travail quotidien qui se nourrit des situations vécues en classe ou dans la cour de récréation.

En résumé, l'école de Sauvigny, comme toutes les écoles de France, est partie en guerre contre... la guerre sous toutes ses formes. Pour un monde plus juste, formons les citoyens de demain. C'est le défi que s'est donnée l'école de l'orée du bois. Parce qu'ensemble, c'est quand même mieux !

J-F. Marsande



CENTRE ANIMATION SOCIOCULTUREL ROGER GRIBET



LA PETITE CRECHE

La petite crèche « Les Fripouilles » située dans les locaux de l'espace socio-culturel Roger Gribet à Imphy accueille les enfants de 2 mois et demi jusqu'à la scolarisation. **Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 17h45, et ferme uniquement au mois d'août et lors des vacances d'hiver.**

Une équipe pluri professionnelle veille à la sécurité et au bien-être des tout-petits au quotidien. Elle propose également nombre de découvertes dans un environnement stimulant contribuant au développement et à l'éveil des jeunes enfants. En 2023, l'équipe a orienté son projet pédagogique autour de la nature. Cette thématique a débouché sur plusieurs animations ludiques très appréciées par les enfants : découverte du cheval via des séances de baby poney aux Écuries des Écots de Sauvigny, sorties mensuelles au marché d'Imphy, déjeuner sur l'herbe hebdomadaire cet été, intervention d'une ferme pédagogique, ou bien encore, visite aux Jardins de Marigny dans le cadre de la semaine du goût. 2024 se prépare déjà et sera sportive, Jeux Olympiques obligent !

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la responsable de la structure Madame Maud Allard de préférence par mail :

- multiaccueil.csimphy@gmail.com
- Tél. au 03 86 90 78 05.

Les demandes d'inscriptions pour septembre 2024 ont déjà commencé.



LES ACCUEILS DE LOISIRS

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 ans à 16 ans.

3 secteurs bien distincts : 3-6 ans, 6-11 ans, et le secteur Ados (qui correspond aux jeunes collégiens).

L'accueil de loisirs fonctionne chaque mercredi pour les 2 secteurs 3-6 ans et 6-11 ans dans les locaux du Centre Socioculturel.

Les accueils de loisirs fonctionnent toutes les vacances (sauf le mois d'août et les vacances de Noël) en multi-site :

- les 3-6 ans sont accueillis dans les locaux de l'école du bourg à Imphy,
- les 6-11 ans sont accueillis dans les locaux du Centre Socioculturel.

Les activités sont diverses et variées et sont proposées en fonction des différents projets : sortie au mur d'escalade de Sauvigny-les-Bois (3-6 ans), visite dans les Jardins de Marigny (tous les secteurs), sortie au parc les Z'accrochés de Sauvigny-les-Bois, stage de bacucada avec Eric Berger...



SECTEUR ADOS

Le Secteur Ados fonctionne certains mercredis, soirées et à chaque vacance. C'est un lieu de rencontre et de loisirs. Le planning du secteur est défini par les jeunes, ainsi que les projets qu'ils veulent mener à l'année. Des actions d'autofinancements sont mises en place régulièrement afin de subventionner certaines sorties. L'objectif est de favoriser le vivre ensemble et le principe du collectif.



CENTRE ANIMATION SOCIOCULTUREL ROGER GRIBET

Durant l'été 2023, une journée pêche a été organisée à l'étang des Roses de Sauvigny-les-Bois, et un projet film a été réalisé sur toute l'année 2023, avec 9 jeunes investis sur toute la durée du film.. Celui-ci sera projeté prochainement.

Pour l'année 2024, les jeunes ont déjà écrit leur projet à savoir un séjour à la Tranche sur Mer du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet. Un projet autour de la « cuisine » est également prévu pour 2024.



SEJOUR DE VACANCES

Les accueils de loisirs proposent chaque année un séjour. L'année 2023 a été marquée par un séjour de 5 jours-6 nuits à St Jean d'Aulps où 60 enfants ont pu partir à la découverte de la montagne et de ses activités. Séjour mutualisé avec St Léger-les-Vignes, Decize, La Machine et Imphy. Ce séjour sera de nouveau proposé pour 12 enfants du lundi 19 au samedi 24 février 2024.



LA FAMILLE

La Référente Famille est à votre écoute et vous accompagne pour toutes vos questions sur le thème de la parentalité.

Des animations sont proposées tout au long de l'année : ateliers jeux, sorties, cuisine, sorties, interventions de professionnels sur le thème de la parentalité (alimentation, langage, le sommeil...), manifestations (bourse aux jouets, bourse aux vêtements...)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la responsable Céline Laveille :
Tél. : 03.86.90.78.00 ou 07.64.81.14.49.

Des animations itinérantes à la bibliothèque de Sauvigny-les-Bois ont lieu chaque 3^{ème} mercredi du mois, de 14h00 à 17h00. L'occasion de découvrir des jeux de société tout en partageant un bon moment.



LES ADULTES ET SENIORS

Des animations pour lutter contre l'isolement des seniors sont proposées : ateliers mémoire, gymnastique douce, balade rando, cuisine, jeux, numériques, sorties...

Des visites et animations à domicile sont aussi possibles pour les seniors intéressés.

A noter qu'un groupe de bénévoles très motivés ont organisé une balade gourmande, en juillet et une Marche Rose en octobre 2023.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la responsable Céline Laveille :
Tél. : 03.86.90.78.00 ou 07.64.81.14.49.

CENTRE ANIMATION SOCIOCULTUREL ROGER GRIBET



LES SERVICES

Un accompagnement est proposé pour les courses ou rendez-vous médicaux pour les seniors ne disposant pas de véhicule ou ne pouvant se déplacer seuls.

**Il vous suffit de prendre rendez-vous au :
03 86 90 78 00.**

FRANCE SERVICES

Vous avez besoin de refaire votre permis de conduire ? Vous ne savez pas comment aller sur votre compte Ameli. Vous avez une question concernant votre taxe foncière ?

Un agent France Services est à votre disposition pour toutes vos démarches administratives et numériques (CAF, Impôts, ANTS, Ameli...)

A noter qu'un Agent des finances publiques est disponible, sur rendez-vous, chaque jeudi pour toutes vos questions concernant les impôts.

Heures d'ouverture :

- lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
- mardi de 9h à 12h et de 13h15 à 17h30 ;
- jeudi de 9h à 12 h et de 13h30 à 18h30 ;
- vendredi de 9h à 12 h et de 13 h15 à 16h00.

Tél. France Services : 03 86 90 78 08.

MILO

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?

Un agent de la Mission Locale est à votre disposition chaque vendredi de 9h00 à 12h00.

RELAIS PETITE ENFANCE

Le relais petite enfance est un lieu où parents et assistantes maternelles viennent partager un moment convivial avec les enfants.

Une professionnelle de la petite enfance vous accueille dans un environnement adapté au développement des enfants. Des ateliers d'éveil sont proposés à Sauvigny-Les-Bois un jeudi sur deux, dans la salle d'activité, à côté de l'école. D'autres ateliers sont également proposés dans les locaux du centre socioculturel. Le planning est disponible à l'espace Roger Gribet.

En 2023, nous avons pu bénéficier de séances d'éveil corporel tout au long de l'année, animées par des bénévoles ou intervenants extérieurs, ainsi que d'éveil musical. Nous avons également été accueillies à la Ferme des Avenières, ainsi qu'aux Écuries des Écots pour notre sortie de fin d'année.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la responsable du RPE à l'espace socio-culturel Roger Gribet :

Tél. : 03 86 90 78 00 ou

Mail : ram.csimphy@gmail.com



OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS



L'OFFICE DE TOURISME HORS LES MURS

A la suite des préconisations de Nièvre Attractive, l'un des objectifs de l'Office de Tourisme, cette année, était d'être au plus près des flux de touristes en développant l'opération « Office Hors les Murs ».

Du 22 avril au 09 septembre, nous avons participé à **22 manifestations** telles que les portes ouvertes du Château de Villars le 24 juin, la fête de la Saint-Laurent à Azy-le-Vif le 5 août, ou encore les deux comices agricoles de Saint-Pierre-le-Moûtier (19 août) et de Nevers Magny-Cours (9 septembre).

Nous avons également présenté les richesses de nos territoires sur des sites emblématiques (Zébulleparc, station Avia et Camping le Panama) et auprès des habitants sur les marchés de Saint-Pierre-le-Moûtier, Saint-Parize-le-Châtel et Chantenay-Saint-Imbert.

Lors de ces événements, nous avons pu rencontrer des touristes et habitants particulièrement réceptifs et intéressés par le patrimoine naturel, historique et humain de nos territoires. Les échanges se sont révélés riches en découverte et partage et nous ont permis de comprendre les attentes et besoins des touristes locaux et nationaux, grâce notamment à la mise en place de statistiques et d'enquête de satisfaction.



Fort de ces moments d'échange, l'Office de Tourisme aura à cœur de poursuivre cette opération durant la belle saison de 2024.

LES ANIMATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME

Cet été, l'Office de Tourisme a renouvelé son programme d'animations, afin de révéler aux touristes et locaux les pépites historiques, artisanales et gastronomiques de nos territoires.

Du 12 juillet au 07 octobre, 8 sites ont pu être visités : le Château de Chevenon, le Château de Villars, le Domaine Bois Bourbon, le Domaine de la Perrine, la Ferme du Creuset, la Forge du Ginkgo, le Moulin Les Éventées et le Parcours de Mémoire de la présence américaine.



Ces animations ont remporté un vif succès, avec un total de 217 visiteurs. Cet engouement révèle l'envie des touristes de partager des moments uniques avec les ambassadeurs de nos territoires.



POURSUITE DE LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DE NIÈVRE ATTRACTIVE

Afin de poursuivre sa mission de valorisation et de diffusion de nos territoires, en 2024, l'Office de Tourisme prévoit de renouveler son site internet, sa charte graphique et signature.

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS

Comme pour notre carte touristique, nous prôtons le local en faisant confiance à une agence de communication installée sur nos territoires.

Enfin, la Directrice de l'Office de Tourisme, Aurélie Croisier, reprend ses fonctions en fin d'année pour le plus grand plaisir de l'équipe de notre établissement.

Pour plus d'informations :

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS

2 rue du Lieutenant Paul Theurier - 58240
SAINT PIERRE LE MOUTIER

APS

L'Amicale Pétanque Sauvignoise souhaite une très bonne année 2024 à tous les Sauvignois.



AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Nous avons effectué notre concours annuel avec l'ensemble des membres de l'APS début septembre qui s'est déroulé dans une formidable ambiance amicale et chaleureuse (30 personnes).

Nous avons pu faire nos entraînements de façon régulière les mercredis et samedis après-midi (à partir de 14h). Nous jouons également certains jours de la semaine suivant le temps.

Tél: 03 86 37 21 25 - Fax: 0811 38 74 76

Courriel: ot.stpierre-magnycours@orange.fr

Site: <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

N'hésitez pas à suivre nos actions sur :

Site Internet : Office de Tourisme Saint-Pierre Magny-Cours



Nous avons également fait une journée pêche cet été avec les adhérents avec une prise en charge de l'APS.

Comme tous les ans, en début d'année, nous allons faire notre Assemblée Générale suivie de la traditionnelle galette des rois avec le renouvellement des adhésions et du bureau pour l'année 2024, nous restons à l'équilibre sur le nombre d'adhérents.

Pour 2024 nous ferons comme chaque année un concours réservé aux adhérents, le bureau verra pour organiser d'autres manifestations si possible. Éventuellement une sortie découverte et / ou une journée au Moulin de TALA.

Félicitations à Florence Raes et Yohann Guillaumie qui sont devenus champion doublette mixte de la Nièvre 2023, ce qui les a qualifiés pour les championnats de France, ce qui porte maintenant à 6 champions de la Nièvre et 2 champions de Bourgogne dans notre amicale. (L'entraînement paye !).

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur le fonctionnement de l'Amicale vous pouvez joindre : M. Alain Jérôme : 06 86 81 19 04 ou M. Roche Jean Philippe : 06 35 21 72 78.

**Cordialement,
Le secrétaire.**

LES MYOSOTIS



MARCHES

Nous avons continué à faire nos petites marches : les 1^{er} et 3^{ème} mardi matin sous la direction de Guy Pauchard.

Comme chaque année nous sommes revenus ravis et fleuris de jonquilles dans les bois de Saint-Parize-le-Châtel en mars et de muguet en Mai

RANDOS

En 2023, Abdoslam LAHJAJI a souvent remplacé Maurice Birou pour organiser les randonnées des 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis.

Maurice Birou est décédé le 15 novembre 2023. Il a travaillé aux aciéries d'Imphy. Il a été le trésorier des Myosotis et le seul organisateur de ces marches dans la campagne nivernaise qu'il connaissait parfaitement et qu'il a fait connaître et apprécier à tous ses promeneurs.

Il faut le remercier pour cette fidélité et son dévouement à notre association.

LES APRÈS-MIDI JEUX

Se sont déroulés toujours dans la bonne humeur, comme d'habitude, les 3^{èmes} mardis après-midi, avec, le 17 janvier, dégustation de la galette des rois et, le 21 février, la tarte aux pruneaux.

DICTÉES

On « dicte », au Club des Myosotis, tous les premiers lundis du mois dans la « confortable » salle de la mairie.

Une quinzaine d'élèves, attentive, s'applique à écrire, sans fautes, le texte dicté par la maîtresse Bernadette qui, maintient aisément, dans sa classe, détente et discipline.

PREMIER TOURNOI DE BELOTE 23 MARS 2023

Après les années sombres Covid des années précédentes, c'est une de nos manifestations les plus importantes de l'année : 172 joueurs repartis sur 43 tables dans toute la salle des fêtes de Sauvigny.

Jambons, viande, rosettes, rosbifs, whisky, apéritifs, volailles, viande de porc.

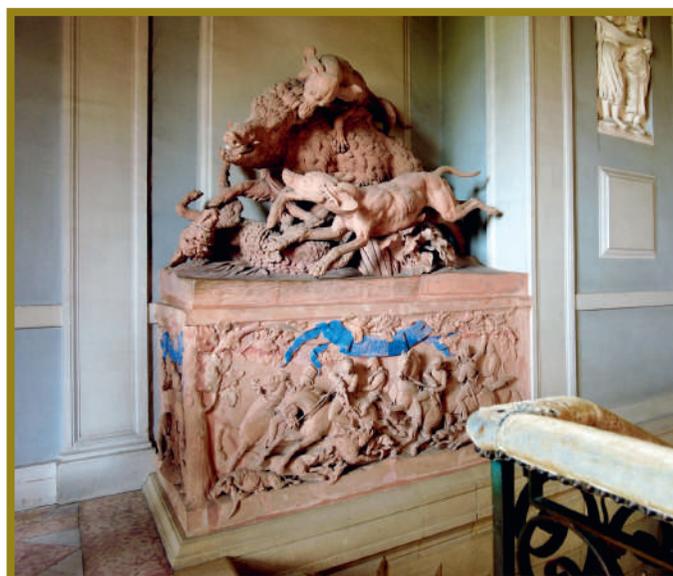
REPAS DE PRINTEMPS 21 AVRIL 2023

S'est dégusté au Clos de la Bussière, chez Isabelle et Daniel Espinat, à Semelay : médaillon de sandre et saumon, pintade aux pleurotes, assiette gourmande.

Visite du Château de la Montagne à Saint Honoré-les-Bains par un descendant de la famille d'Espeuille.

Immense domaine : un atelier de poterie, en cours de rénovation, des sculptures réalistes de chasse au sanglier, une chapelle, une salle à manger, un atelier de poterie en cours de restauration avec la Mission Patrimoine de Stéphane Bern.

On a découvert un château très important et une famille impliquée fortement dans la rénovation de son patrimoine familial.



LES MYOSOTIS



FINALE DÉPARTEMENTALE DE BELOTE À CHÂTILLON LE 01 JUIN 2023

6 équipes des Myosotis y ont participé

RENCONTRE GÉNÉRATIONS MOUVEMENT DE LA NIÈVRE DU 28 JUIN 2023

Dans le hall des expositions à Nevers. Nous étions une quinzaine des Myosotis : très bon buffet froid. Jean-Charles Cougny, du théâtre de l'Accalmie, nous a présenté, avec humour et dérision, le témoignage d'une famille du monde agricole.

REPAS FRITURE 18 JUILLET 2023



Les convives sont toujours gourmands et apprécient de déguster la friture des petits poissons tous calibrés.

Comme le montre cette photo, écrasés par la chaleur et la digestion, les convives ont besoin de repos !!

UN ATELIER COUTURE BRICOLAGE 26 SEPTEMBRE 2023

Animé par Hélène a démarré le mardi 26 septembre. Fréquence : 2 mardis par mois.

Lors des 4 premières séances, les nouvelles participantes ont particulièrement apprécié.

Venez vous inscrire auprès de Marie-Claude Maltaverne et vous deviendrez des « petites mains couture » très habiles.

SORTIE CABARET RENAISON ROANNE LE 12 OCTOBRE 2023

Cette sortie était prévue depuis 2 ans mais le Covid a retardé le voyage.

Repas et spectacle particulièrement appréciés par les 34 participants des Myosotis, transportés par car, au cabaret Élégance, près de Roanne.

Plus de 300 personnes venues de Bourgogne Franche Comté ont assisté avec nous au spectacle féerique : danses, acrobaties, feu d'artifice et belles filles ont évolué dans une chorégraphie changeante et chatoyante qui rivalise avec les plus célèbres cabarets parisiens.



LES MYOSOTIS

LE REPAS D'AUTOMNE DU SAMEDI 21 OCTOBRE 2023

Comme l'année dernière, l'affluence était au rendez-vous : 164 convives. Nous avons engagé un nouveau traiteur le Beffroi Gourmand de Dun sur Auron : coquilles Saint Jacques, fricassé de volaille, charlotte aux poires.

Mais nous avons conservé notre orchestre Moreau qui, comme l'année dernière, a créé l'ambiance avec son animatrice Laure, toujours aussi dynamique.

Toutes les anciennes valse de leur répertoire ont fait encore danser les accros du bal.



DEUXIÈME TOURNOI DE BELOTE 9 NOVEMBRE 2023

Toujours de nombreux participants : 41 tables, 164 joueurs dans la grande salle des fêtes et toujours des prix de qualité : lot surprise à la dernière équipe et à la première équipe féminine.



Tous les joueurs repartent avec un lot.

Il est regrettable que le Journal du Centre ne diffuse plus d'articles sur ce concours de belote. C'est pourtant ces tournois qui, pour les Myosotis, nous attirent le plus de participants.

LA CHORALE

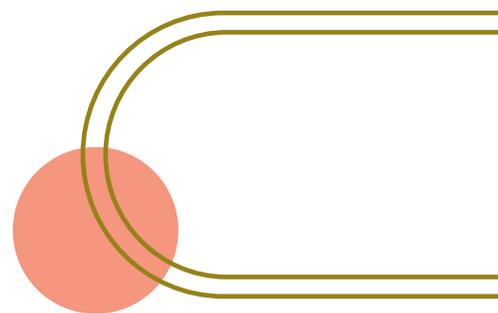
Marie-Paule, notre nouvelle animatrice, nous fait chanter, tous les mercredis matins : chansons à plusieurs voix, s'il vous plaît !

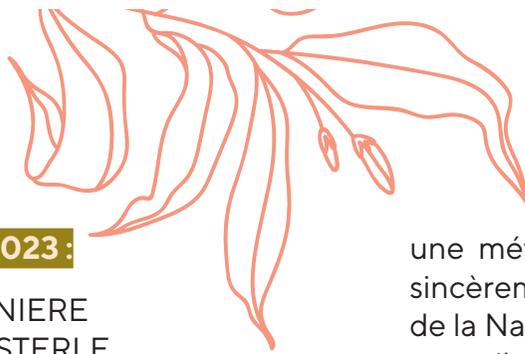
On chante même en italien. La vingtaine de choristes est ravie.

Les voici en plein exercice de vocalise.



Bernard JAVELLE





Composition du bureau 2023 :

- Présidente : Isabelle CUNIERE
- Vice présidente : Nicole STERLE
- Vice-président : Bruno NEGRIER
- Secrétaire : Didier SOTTY
- Secrétaire adjointe : Dominique TARDIVAT
- Trésorier : Isabelle MEGRET
- Trésorier adjoint : Denis GEOFFROY

BILAN DE L'ANNÉE 2023

Les membres du conseil d'administration du CLAS, élus lors de l'assemblée générale de l'association du 27/01/23, ont renouvelé leur confiance aux membres du bureau actuel, nommés ci-dessus.

Je tiens à les remercier tous de leur investissement pour permettre à notre association de fonctionner sereinement, de proposer des activités et des manifestations qui plaisent au plus grand nombre de Sauvignois.

Cela nécessite beaucoup de temps, de la patience et de la persévérance au vu des dossiers administratifs de plus en plus conséquents à élaborer pour obtenir certaines autorisations indispensables des instances officielles. La dématérialisation des dossiers ne les a pas allégés pour autant, si ce n'est le contraire !

Cette année, toutes les manifestations prévues et proposées ont pu être organisées avec succès. En voici le détail, agrémenté de quelques photos souvenir.

- **Les rifles organisées les 7 et 8 janvier par Esprit Sauvignoise, section VTT du CLAS**, ont été une réussite, même si le nombre de participants n'est pas revenu à son niveau d'avant la pandémie COVID 19.
- **Soirée BOWLING du 4 mars, suivie d'un repas au restaurant la « Marine », à la Jonction** : 24 personnes se sont défiées sur les pistes du bowling, et 25 personnes ont apprécié le repas proposé, permettant de poursuivre la soirée dans la convivialité et de distribuer quelques récompenses.
- **Le vétathlon des Sangliers, organisé le 11 mars à la Maison de la Nature et de la Faune Sauvage à Forges par Esprit Sauvignoise**, avec 54 participants courageux pour affronter

une météo peu clémente. Nous remercions sincèrement les responsables de la Maison de la Nature et de la Faune Sauvage pour leur accueil chaleureux sur leur site.

- **Le dimanche 2 avril, Championnat de Bourgogne VTT UFOLEP, organisé par Esprit Sauvignoise à Varennes-Vauzelles sur le site du CRAPA** : avec 70 participants de la catégorie minimales (à partir de 11 ans) à vétérans, ont affronté une météo pluvieuse avec un terrain très exigeant et particulièrement boueux.
- **Le 22 avril, notre troupe de théâtre « Les potes à Thérèse », est montée sur les planches pour présenter leur spectacle à la Fermeté.**
- **Le 22 avril, un défi Karting a été organisé**, avec 13 participants qui se sont affrontés dans une course effrénée sous une pluie battante, mais dans la bonne humeur.
- **Séjour en Haute Loire de randos VTT organisé par Esprit Sauvignoise** du 18 au 21 mai durant le week-end de l'Ascension, avec huit vététistes confirmés qui ont découvert les chemins de randonnées de cette belle région.



- **Le dimanche 25 juin, la course nature des Étangs, organisée par Esprit Sauvignoise sur la commune de La Fermeté**, avec une soixantaine de participants en courses à pieds de 7 km et de 14 km ou en randonnée pédestre, avec une météo très ensoleillée. Nous remercions chaleureusement la municipalité de La Fermeté pour leur accueil et leur aide logistique apportée.

LE C.L.A.S

- **Le samedi 1^{er} juillet, le repas offert à tous nos adhérents**, avec 51 participants dont certains ont pu jouer à la pétanque ou au Molki dès la fin d'après-midi. Les grillades de bœuf de Didier SOTTY sont toujours très appréciées par les convives.



- **La 29^{ème} Sauvignoise, le week-end du 26 et 27 août**, avec plus de 1400 participants. Cette année nous avons pu organiser la Sauvignoise sans contraintes. Même si le nombre de participants reste stable, les feux d'artifices tirés aux abords de l'étang ds Roses pour le départ de la Firts Night, et le concert qui a suivi à la salle des fêtes, ont attiré de nombreux spectateurs, appréciant les animations festives proposées sur la commune.



- **Le week-end randonnées pédestres du 22 au 24 septembre à St Nectaire**, avec 27 participants qui ont pu arpenter les chemins pentus, tout en savourant la gastronomie, de cette belle région du Puy-de-Dôme.



- **Le dimanche 3 décembre, Cyclo-cross prévu à Chevenon, sur le site du Zébulparc**, organisé par Esprit Sauvignoise, et dont toutes les recettes seront reversées au TELETHON 2023.
- **Le samedi 16 décembre, le repas pour fêter les 10 ans d'Esprit Sauvignoise**, organisé à la salle Alain Gauthier à Forges

LES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES DE SEPTEMBRE À JUIN

- **La gymnastique** : le lundi de 18h à 19h à la salle Alain Gautier à Forges avec un intervenant de l'ADESS 58 .



- **Le Yoga** : le jeudi soir de 18h30 à 20h00 à la salle multi-activités de Sauvigny-Les-Bois.
- **Les ateliers numériques** : le jeudi matin de 10h à 12h à l'école de Sauvigny animés par Didier Pernes.
- **La section VTT et trail Esprit Sauvignoise** : animée par Marcelin CUNIERE, avec une cinquantaine d'adhérents, en loisir ou en compétition. Des entraînements sont proposés le mardi soir en VTT, ainsi que des sorties routes ou VTT le week-end. Le site internet de la section : <https://esprit-sauvignoise.clubeo.com>



- **La section randonnée pédestre** : qui propose des randonnées variées le mercredi après-midi dans une ambiance très conviviale. RDV à 13h30 à la salle Alain GAUTIER à Forges.
- **Théâtre au sein de la troupe « Les Potes à Thérèse »** : les répétitions ont repris à la salle Alain Gautier à Forges pour de nouveaux sketches, toujours dans la bonne humeur. La troupe serait ravie d'accueillir de nouveaux acteurs. Contacter Nicole STERLE au 03 86 37 18 70.
- **Cours de self-défence, proposés et animés par Loïc GUENOT et André DAVO**, de janvier à juin 2023, un mercredi sur deux à la salle municipale multi-activités, sur la base des mouvements et déplacements de l'Aïkido, dont ils sont des adeptes passionnés.

Malheureusement, ces cours ont du s'arrêter définitivement en juin du fait d'un manque de disponibilités des animateurs pour les poursuivre.



LE CLAS ENDEUILLÉ

Cette année a été très douloureuse pour nous tous, avec les décès de plusieurs adhérents et bénévoles assidus au sein de notre association. Nous les remercions de leur engagement sans faille pour le CLAS. Même, s'ils sont partis, ils resteront dans nos pensées et dans notre cœur. Nous témoignons notre soutien à leurs proches.

Une pensée pour Monique COUGOULE & Louissette RELIN & Odette CHAPELOTTE & Jean DRUGEON

Notre site internet : claslb.e-monsite.com où vous trouverez toutes les informations sur notre association, nos activités et manifestations.

LOCATION DE LA SALLE ALAIN GAUTIER RUE DE LA BANNE À FORGES

Renseignements et tarifs auprès de Nicole STERLE au 03 86 37 18 70.

Les dates à retenir pour 2024 :

- L'assemblée générale du C.L.A.S qui est prévue le vendredi 26 janvier 2024 à 18H30 à la salle ds fêtes de Sauvigny et à laquelle vous êtes tous conviés.
- La 30^{ème} Sauvignoise, qui aura lieu le 31 août et 1er septembre 2024, où il est prévu d'organiser une grande fête à Sauvigny.

Pour adhérer au CLAS : les adhésions courent du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

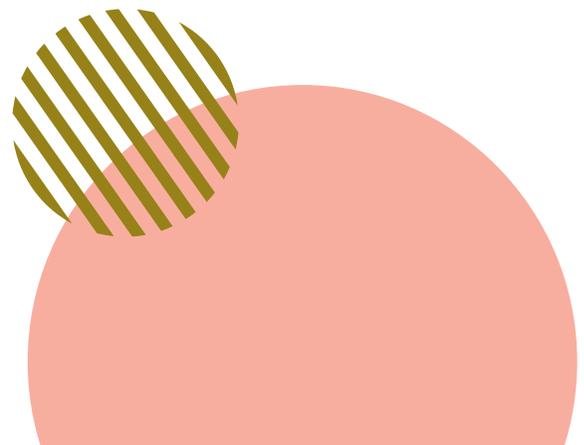
Si vous souhaitez adhérer au CLAS, vous pouvez le faire en contactant Monsieur SOTTY au 03/86/37/11/14 ou lors de notre prochaine Assemblée Générale.

BÉNÉVOLAT

Le CLAS recherche des bénévoles pour nos manifestations et notamment pour la Sauvignoise. Si vous souhaitez être bénévole et nous aider, merci de vous signaler par mail à : isabelle.cuniere@gmail.com

Tous les membres du Conseil d'Administration se joignent à moi pour souhaiter à tous les Sauvignois et à leur famille, tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et de prospérité pour l'année 2024.

Isabelle CUNIERE
Présidente du CLAS



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris, en cette année 2023, la disparition de notre Président M. Jean THIBAULT.

C'est en 2010, après les turbulences rencontrées par l'Amicale que Jean a accepté d'en assurer la Présidence, fonction qu'il occupa avec sérieux et passion.

Il est à l'origine, en collaboration avec le corps enseignant, de la participation active des écoliers de la commune aux rassemblements patriotiques.

On se souviendra de sa grande implication dans la préparation de la Cérémonie du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

La dernière apparition publique de Jean aura été le 11 novembre 2021, seule cérémonie qui a eu lieu pendant ces deux années de pandémie et de confinement.

Il y avait beaucoup de monde en l'église pour lui dire un dernier au revoir. Nous ne l'oublions pas.



Notre amicale a été mise sur pieds par Mr Jean Dieu, Maire de la commune, épaulé par des Anciens Combattants alors conseillers municipaux.

Des noms reviennent en mémoire : Mrs BRAUT, FAULLE, DUVERNOY, LEGER, BEUGNON.

Mr BEUGNON, qui par sa verve et son humour animait les réunions. L'Amicale a compté jusqu'à trente adhérents mais inexorablement le temps a réduit l'effectif qui se résume à quelques unités.

Le temps est peut-être venu de rattacher les activités de l'Amicale à la Municipalité comme cela se fait déjà dans d'autres communes.

Il est bon de perpétuer le devoir de mémoire. Il est bon de se souvenir que pendant les deux conflits du siècle dernier vingt sept Sauvignois ont donné leur vie pour la défense du Pays.

Pour 2024 l'Amicale souhaite un monde apaisé et présente ses meilleurs vœux à tous les habitants de Sauvigny-les-Bois.



COMITÉ JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND



Composition bureau 2023

- Rollande Blondeau - Présidente
- Monique Richard - Vice-Présidente
- René Boulay - Vice-Président
- Bernadette Affaire - Secrétaire
- Monique Richard - Secrétaire adjointe
- Pascal Morel - Trésorier
- Denis Geoffroy - Trésorier Adjoint

BILAN ANNÉE 2023

20 Janvier 2023 A.G, la liste des membres du Conseil d'administration est inchangée.

La brocante organisée par le comité le jour de l'ascension (18 mai) s'est déroulée dans de très bonnes conditions ; on comptait 150 emplacements.



Du 28 avril au 1^{er} mai : nous avons accueilli nos amis allemands.

Un pot de bienvenue était organisé par la mairie à la salle des fêtes de Sauvigny-les-Bois avec échanges de cadeaux.



Après une soirée dans les familles, le groupe franco-allemand s'est retrouvé le samedi matin pour réaliser une excursion dans le Morvan :

- Visite d'une pisciculture à Corancy dirigée par un guide passionné par l'élevage des truites et suivie de quelques achats de produits dérivés.



- Après un pique nique sur la plage de Baye, une promenade en bateau sous les « Voûtes de la Colancelle » a beaucoup intéressé le groupe.



COMITÉ JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND



Après la photo de groupe le départ des allemands était programmé le matin du 4^{ème} jour.

DATES À RETENIR POUR 2024

- Le 3^{ème} jour était consacré à la soirée festive salle des fêtes de St Ouen.



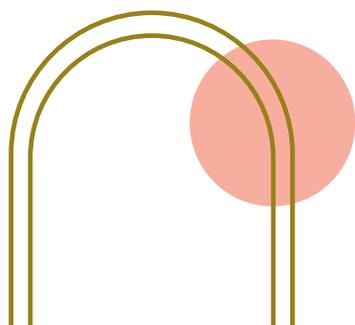
L'AG aura lieu le vendredi 19 janvier à 18h30 petite salle des fêtes de Sauvigny-les-Bois.

Les puces traditionnelles se dérouleront le jeudi de l'Ascension 9 mai 2024.

Le voyage en Allemagne : du jeudi 30 mai jusqu'au dimanche 2 juin 2024.

La Présidente et les membres du Conseil d'administration vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente Année 2024

Rollande BLONDEAU
Présidente du comité de jumelage





Bonjour, c'est avec une grande fierté comme vous le savez sûrement que le club de l'US Sauvigny-les-Bois de Football a rechaussé les crampons en février 2023 après une année de mise en sommeil.

Nous avons actuellement 16 licences joueurs seniors et 5 licences dirigeants.

Suite au règlement de la FFF (Fédération Française de Football) nous n'avons pas eu d'autre choix que de repartir avec une équipe relancée pour le championnat en quatrième division.

En début de saison lors des inscriptions pour le championnat, nous avons pris la décision et suite au manque de licence signée à cette période de faire une entente avec le club de MAGNY-COURS, ce qui nous permet d'avoir 5 joueurs de plus, et de plus de nous préparer pour les années à venir pour notre objectif de monter dans les divisions supérieures.



Nous avons également dans un avenir proche l'envie de créer une deuxième équipe ainsi que des équipes jeunes et cela dépendra des nouveaux licenciés la saison prochaine.

Voici quelques informations sur notre début de saison.

Le championnat de D4 a commencé avec 3 poules de 5 équipes. Pour USSB cela s'est très bien passé car nous avons fini en tête avec 0 défaite et avec la meilleure défense des 3 poules confondues.



Nous avons donc intégré avec une grande fierté et une détermination pour la suite du championnat une nouvelle poule appelée (poule élite) qui a commencé le 19 novembre à SAUVIGNY et nous avons encore réussi à sortir vainqueurs avec une victoire 2-1 contre MARZY.

Mais le championnat est loin d'être fini car dans cette poule les matchs se joueront en match aller/retour.

Pour toutes personnes désirant des informations complémentaires vous trouverez les coordonnées du président ainsi que de notre entraîneur.

Horaires et jours d'entraînements :

- les mardi et vendredi de 19 h à 21 h ; dimanche jour de match.
- Notre président Monsieur BRENTOT Cyril au 06 69 49 28 11.
- Notre entraîneur Monsieur PEIGNOT Bruno au 07 62 32 05 67.

À bientôt, le Bureau.

PANNEAU POCKET

C'est quoi ? C'est une application gratuite accessible à tous sur Tél. ou ordinateur, sans publicité, sans récolte de donnée personnelle.

La population est informée en temps réel sur les événements de la vie communale, les alertes et arrêtés de la Préfecture, les coupures d'eau, les travaux...

Vous pouvez avoir accès aux informations des autres communes, des gendarmeries... à vous de choisir.

Pensez à télécharger l'application «Panneutage» :

- sur ordinateur :

www.app.panneaupocket.com

- sur smartphone ou tablette :

1. Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre tél. ou sur votre tablette.
2. Tapez « PanneauPocket » dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les tél.s).

3. Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur «Installer» ou «Obtenir».
4. Sur la page d'accueil, vous retrouvez la fonctionnalité « Rechercher autour de moi » qui répertorie grâce à votre localisation toutes les communes inscrites chez PanneauPocket dans un rayon de 30 kilomètres. Cette fonctionnalité vous permet de rester informé sur les actualités des collectivités aux alentours qui peuvent avoir un impact sur votre quotidien. Juste en dessous, vous retrouvez une barre de recherche dans laquelle vous pouvez inscrire le nom, le code postal ou encore le numéro de département de la ville recherchée.
5. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune et des collectivités de votre choix. Vous recevrez en temps réel leurs nouvelles alertes et actualités.



BORNE DE CHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Où trouver une borne de charge dans la Nièvre ?



À Sauvigny-les-Bois, une borne de charge est installée sur le parking de la salle des fêtes au Bourg.

Comment obtenir un badge :

Vous pouvez demander votre badge d'accès depuis le site internet du : <http://www.sieeen.fr> (bandeau en haut à gauche du site - Freshmile) afin de vous permettre d'accéder au réseau de borne de charge pour véhicule électrique sur la Bourgogne Franche-Comté : sélectionner « Résident nivernais » pour obtenir le bon badge.

Après avoir validé votre inscription en ligne, un badge d'accès vous sera envoyé par voie postale. Vous pouvez également accéder à la borne depuis votre smartphone, en flashant le QR code sur l'emplacement de votre véhicule.

Attention ! Veiller à toujours bien refermer la trappe afin de laisser la borne disponible pour les futurs utilisateurs.

Un site dédié : <https://territoiredenergie-bourgogne-franche-comte.freshmile.com/> permet aux conducteurs de véhicules électriques et véhicules hybrides rechargeables de s'abonner au service et de réserver leur créneau de charge.



« Un accompagnement dans vos démarches administratives en ligne »

France services

Liberté
Égalité
Fraternité

France services est un service à destination de tous les usagers des communes de la Communauté de Communes **Loire et Allier** :

- Chevenon, Magny-Cours, Mars-sur-Allier, Saint-Parize-le-Châtel, Sauvigny-les-Bois.

Une permanence à la Mairie de Sauvigny-les-Bois a lieu chaque jeudi de 14h00 à 17h00

Quels sont les services proposés par France Services ?

- Toutes les démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, l'immatriculation d'un véhicule, le renouvellement de la carte d'identité, de passeports, permis de conduire, la famille, la retraite ou l'emploi...

Les espaces France Services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services au quotidien.

- Aide à l'utilisation des services et des outils numériques.

Accueil au Centre Social de Magny-Cours et sur les communes de la Communauté de communes Loire et Allier :

Marie-Christine Lachasseigne et Angélique Hervier, agents formés et disponibles, vous accompagnent dans vos démarches et besoins.

- Un ordinateur est mis à disposition au Centre Social de Magny-Cours pour les personnes ne disposant pas de matériel informatique et/ou d'une connexion Internet performante pour effectuer les démarches.

Un agent de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), assure des permanences à Magny-Cours afin de répondre à toute question portant sur les impôts. Si vous souhaitez le rencontrer, contactez l'agent afin de fixer un rendez-vous.

Quel est le bilan depuis l'ouverture de France Services ?

De nombreuses personnes ont déjà sollicité France Services pour :

- Comment préparer sa retraite, faire une simulation financière.
- Changement d'adresse du certificat d'immatriculation, déclaration de cession du véhicule, fabrication de celui-ci suite à un achat d'un véhicule.
- Renouvellements de permis de conduire, de la carte d'identité, d'un passeport.
- Interrogations concernant les impôts, déclaration de ses biens immobiliers.
- Établissement d'une carte vitale suite à la perte de celle-ci ou défectueuse, demande attestation de droits CPAM / MSA.
- Création de mon espace santé.
- Réactualisation mensuelle sur le site Pôle Emploi.
- Demandes d'aides (allocation logement) – Création d'un compte CAF.
- Déclaration des armes à feu (SIA : Système d'information sur les armes)...



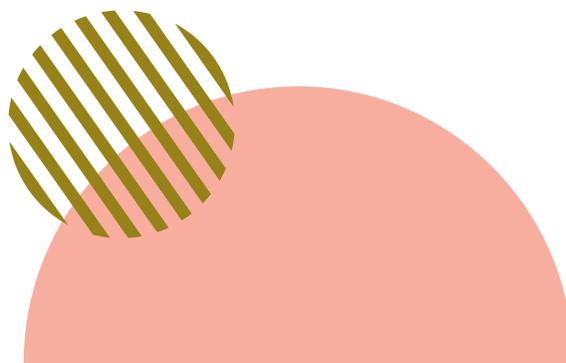
Amenez les documents nécessaires en fonction de votre démarche :

LA DEMANDE CONCERNE :		DOCUMENTS DEMANDÉS :
	<ul style="list-style-type: none"> ● Création du compte AMELI ● Déclarer ressources trimestrielles ● Éditer attestation de droit / de paiement ● Scanner ● Déclarer perte / vol Carte Vitale ● Commander une Carte Vitale / Carte Européenne ● Vérifier la complétude du dossier ● Déclarer un changement de situation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Numéro de sécurité sociale (carte vitale) ● Code d'accès Ameli / MSA ● Carte d'identité ● Adresse mail et mot de passe ● Téléphone portable (pour réception du code provisoire) ● Relevé d'identité bancaire
	<ul style="list-style-type: none"> ● Consulter ses paiements en ligne ● Prise ou Report de Rdv 	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Création de compte / espace personnel ● Déclarer ressources trimestrielles ● Déclarer un changement de situation ● Consulter ses paiements en ligne ● Éditer des attestations de droit / de paiement ● Vérifier la complétude du dossier ● Prise ou report de Rdv ● Imprimer ● Scanner 	<ul style="list-style-type: none"> ● Numéro allocataire (ou un courrier de la CAF) ● Code confidentiel ● Adresse mail et mot de passe ● Carte d'identité ● Numéro de sécurité sociale (carte vitale) ● Dernier avis d'imposition ● Relevé d'identité bancaire
	<ul style="list-style-type: none"> ● Inscription ● Réinscription ● Actualisation ● Consultation de son espace personnel ● Déclarer un changement de situation ● Recherche offres emploi ● Déclaration d'activité ● Modifier son CV ● Imprimer ● Scanner ● Modifier lettre de motivation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Numéro d'identifiant (ou un courrier de Pôle emploi) ● Avis d'impôts (N-2) ● Bulletins de salaire ● Attestation employeur ● CV / Adresse mail et mot de passe ● Relevé d'identité bancaire
	<ul style="list-style-type: none"> ● Création de l'espace personnel ● Demande de retraite simple en ligne ● Éditer un relevé de carrière en ligne ● Obtenir une estimation d'âge de départ en retraite ● Consulter son compte et sa messagerie ● Simulation Montant retraite ● Prise de Rdv avec un conseiller pour la demande de retraite ● Scanner ● Imprimer 	<ul style="list-style-type: none"> ● Numéro de sécurité sociale (carte vitale) ● Livret de famille ● Justificatif d'indemnisation (Chômage, arrêt maladie...) ● Bulletins de salaire ● Avis d'impôts (N-2) ● Carte d'identité ● Adresse mail et mot de passe ● Relevé d'identité bancaire



Amenez les documents nécessaires en fonction de votre démarche :

LA DEMANDE CONCERNE :		DOCUMENTS DEMANDÉS :
	<ul style="list-style-type: none"> ● Création de l'espace personnel ● Remettre en réception papier ● Consulter l'espace personnel et la messagerie ● Éditer avis d'impositions ● Accompagner déclaration de revenu simple ● Déclarer un changement de situation ● Accompagner au paiement des amendes en ligne ● Prise de Rdv téléphonique ou à la permanence 	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifiant et mot de passe France Connect (si existant) <p>Sinon :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Numéro Fiscal (13 chiffres) ● Mot de passe (de l'espace personnel en ligne) ● Carte bancaire ● Relevé d'identité bancaire
	<ul style="list-style-type: none"> ● Création d'un compte ● Démarches carte grise ● Déclaration changement d'adresse carte grise ● Pré-demande carte d'identité ● Pré-demande passeport ● Déclaration Perte/vol 	<p>Pour un papier d'identité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Photo d'identité récente ● Justificatif de domicile (- 6 mois) ● Ancienne carte d'identité ● État civil de ses parents <p>Pour un permis de conduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Photo d'identité récente ● Carte d'identité ● Justificatif de domicile (- 6 mois) ● Ancien permis de conduire <p>Pour un véhicule :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Carte d'identité ● Certificat d'immatriculation ● Certificat de cession ● Ancienne carte grise barrée ● Justificatif de domicile (-6 mois) ● Carte bancaire
	<ul style="list-style-type: none"> ● Demande de casier judiciaire ● Déclaration fraude carte bancaire en ligne ● Procuration en ligne ● Prise de Rdv avec un conseiller et/ou orientation 	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifiant et mot de passe France Connect <p>Sinon :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Démarche en ligne avec pièce d'identité
<p>AUTRES ORGANISMES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Voir en fonction de la demande de l'utilisateur 	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifiant et mot de passe France Connect si existant <p>Sinon : tout identifiant et mot de passe</p>



CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Il est important de savoir comment réagir en cas de cambriolage, mais aussi de prendre des mesures pour en limiter les risques.

Vous êtes victime d'un cambriolage ?

Premier réflexe : gardez votre calme, ne touchez à rien et appelez le 17 immédiatement. Prenez des photos en attendant l'intervention des forces de l'ordre.

Vous devez ensuite vous rendre sans délai à la brigade de gendarmerie d'Imphy pour déposer plainte.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi déposer plainte par un courrier papier adressé au procureur de la République.

COMMENT LIMITER LES RISQUES DE CAMBRIOLAGE QUAND VOUS ÊTES CHEZ VOUS ?

Vérifiez la sécurité de votre habitation :

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) ou d'un entrebâilleur ;
- installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme) ;
- fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, et ne laissez pas de clef sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !

Avant de passer à l'action, les cambrioleurs font souvent des repérages, en se faisant passer pour des démarcheurs à domicile. Soyez attentifs et n'hésitez pas à signaler un comportement qui vous semble suspect, en relevant si possible des

éléments précis d'identification : véhicules (type, marque, couleur, immatriculation) ou individus suspects (caractéristiques physiques, tenue vestimentaire).

COMMENT LIMITER LES RISQUES DE CAMBRIOLAGE QUAND VOUS VOUS ABSENTEZ ?

Quelques bons réflexes pour éviter les cambriolages :

- Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes ;
- Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami ;
- N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou email) ;
- Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets ;
- Inscrivez-vous au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) auprès de la brigade de gendarmerie d'Imphy.

L'Opération Tranquillité Vacances, c'est quoi ?

Pour éviter les cambriolages, les squats et les tentatives d'effraction en votre absence, vous pouvez bénéficier gratuitement du dispositif Opération tranquillité vacances (OTV). Les gendarmes veilleront sur votre logement lors de leurs patrouilles et vous préviendront en cas d'anomalie.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le formulaire disponible en ligne (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>), l'imprimer et le déposer à la brigade de gendarmerie d'Imphy avant votre départ.



ENVIRONNEMENT

Un petit rappel concernant les nuisances sonores : tout bruit gênant causé sans nécessité est interdit de jour comme de nuit.

Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que pendant les horaires suivants :

- **jours ouvrables** : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- **samedis** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30,
- **dimanches et jours fériés** : de 10h00 à 12h00.

La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 rappelle que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, des déchets verts et des déchets végétaux est interdit. La raison principale de cette interdiction est la pollution importante générée par la combustion. Il en va aussi du respect des règles de bon voisinage.

Ayez le réflexe déchetterie ou compostage.

LE RECENSEMENT

Le recensement citoyen ne doit pas être confondu avec le recensement militaire. Il concerne chaque jeune Français et Française âgée de 16 ans. Une fois la démarche effectuée, une attestation de recensement est délivrée. La mairie vous fournit votre attestation de recensement dès la démarche effectuée. Aucun duplicata ne vous sera fourni, alors conservez-la précieusement.

Ce document est indispensable pour certaines démarches administratives, comme l'inscription au bac, notamment. Le recensement citoyen en mairie permet également de recevoir la convocation pour la JDC : la Journée Défense et Citoyenneté.

Recensement en mairie

Pour faire votre démarche de recensement, vous pouvez vous rendre directement en mairie. En principe, vous devez le faire en personne. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut s'en occuper, même en votre absence.

Les documents à présenter en mairie sont les suivants :

- votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ;

Les dépôts sauvages de déchets sont strictement interdits par la loi et ce quelle que soit leur nature.

Ces dépôts sont sources de pollution et dégradent le paysage.

Vous êtes dans l'obligation de couper, élaguer vos arbres et haies à l'aplomb des limites des voies publiques ou privés (hauteur limitée à 2 mètres) à partir du moment où ils sont une entrave au passage des piétons. Une remorque est mise à votre disposition à la mairie pour le somme de **30 euros**.

Vous devez veiller à ce que les branches des arbres ne touchent pas les installations d'éclairage public ou téléphonique.

Pour le retour de la période des tontes, au printemps prochain, la mairie met à votre disposition des sacs (**18 euros les 25**) qui seront ramassés par les employés municipaux durant toute la période de tonte.

- votre livret de famille à jour

Recensement en ligne

Si vous disposez d'un compte [service-public.fr](https://www.service-public.fr), vous pouvez effectuer cette démarche sur votre compte personnel. Pour cela, vous devrez numériser et fournir les documents suivants :

- votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ;
- votre livret de famille à jour.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

1 Place de Neuhäusel - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.37.10.23 - Fax : 03.86.37.13.55
Tél. permanence : 06.30.05.62.21
Mail : mairie.sauvigny.les.bois@wanadoo.fr
Site internet : www.sauvigny-les-bois.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Agence Postale Communale

1 Place de Neuhäusel - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.23.17.71
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Salle des Fêtes

2 Route de Chassy - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.37.10.71
Pour renseignements : s'adresser en mairie au : 03.86.37.10.23

Salle Alain GAUTIER

12 rue de la Banne - Forges
8160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.37.18.70

Bibliothèque municipale

4 place de Neuhäusel
Tél. : 09.73.45.68.31
58160 Sauvigny-les-Bois

École l'Orée du Bois

2 Place de Neuhäusel - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.37.18.30

SYCTOM de St-Pierre-le-Moûtier

(Gestions de déchets)
ZI La Maison Rouge - 58240 Langeron
Tél. : 03.86.37.26.99
Mail : synctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr
Site : www.syctomsaintpierre.fr

Déchetteries

(sur présentation de votre Pass'déchetterie)
24 passages par an et par Pass'déchetterie, au delà accès payant.

Magny-Cours :

Tél. : 03.86.21.27.40
De mai à septembre : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. D'octobre à avril : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Chantenay-St-Imbert :

Tél. : 03.86.38.62.56
De mai à septembre : mardi, mercredi, vendredi,



samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
D'octobre à avril : mardi, mercredi, samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ; vendredi de 13h30 à 16h30.

Imphy :

Tél. : 03.86.90.39.51
24 passages par an et par foyer, au delà accès refusé. Mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 ; vendredi de 13h30 à 17h00 ; samedi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00.

Syndicat d'eau

Mairie d'Imphy

Avenue Jean-Jaures - 58160 Imphy
Tél. : 03.86.68.65.00
Tél. permanence : 06.87.81.49.85

Communauté de Communes Loire et Allier (CCLA)

Mairie de St-Parize-le-Châtel

Avenue de la Mairie
58490 Saint-Parize-le-Châtel
Tél. : 03.86.21.08.49
Mail : contact@cc-loire-allier.fr
Site : www.cc-loire-allier.fr

Espace Roger Gribet

1 rue Paul Vaillant Couturier - 58160 Imphy
Tél. : 03.86.90.78.00
Mail : centre.social.imphy@gmail.com

SPA Refuge de Thiernay

58160 La Fermeté
Tél. : 03.86.58.41.44

Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours

2 rue du Lieutenant Paul Theurier
58240 Saint-Pierre-Le-Moûtier
Tél. : 03.86.37.21.25
Mail : ot.stpierre-magnycours@orange.fr
Site : <http://saintpierre-magnycours-tourisme.jimdo.ccim>

Préfecture de la Nièvre

64 rue de la Préfecture - 58026 Nevers Cedex
Tél. : 03.86.60.70.80

Conseil Départemental de la Nièvre

62 rue de la Préfecture - 58039 Nevers Cedex
Tél. : 03.86.60.67.00

Urgences

Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie	17
depuis un portable	112

ASSOCIATIONS

Culture, Loisirs, Animations de Sauvigny-Les-Bois (C.I.a.s.)

Présidente : CUNIERE Isabelle
13 Route de Tracy - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.23.14.25 / 06.78.59.67.27
Mail : isabelle.cuniere@gmail.com

Club des Myosotis

Président : AFFAIRE Jean-Luc
9 imp. des Mésanges
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.37.10.96
Mail : bjl.affaire@free.fr

Association des Anciens Combattants

58160 Sauvigny-les-Bois

Association USEP École de Sauvigny-Les-Bois

2 place de Neuhausel
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03 86 37 18 30

Amicale Pétanque Sauvignoise (A.P.S)

Président : ALAINÉ Jérôme
Tél. : 03.86.81.19.04

Jumelage Allemagne

Présidente : BLONDEAU Rolande
11 rue Henri Dunant 58000 Nevers
Tél. : 06.30.65.07.24

Association « Pour Que Vive L'Église »

Présidente : JAVELLE Marie
1 Rue Pierre Chevenard
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.90.95.40 ou 06.59.15.68.63
Email : javelle.bernard@neuf.fr

Club Œnologie

Président : ROBILLARD Julien
Rue de La Cure 58160 - Sauvigny-les-Bois
Tél. : 07.61.91.92.55

ARTISANS, COMMERCE ET SANTÉ

COMMERCE

Intermarché

2 ZA la Turlurette - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.90.33.22

Jardin de Marigny cueillette de fruits et légumes

11 rue de Marigny - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.68.74.44

GAEC des Avenières fromages de vache

20 route de Tracy - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.66.20.14.64

Auto Sécurité Contrôle Technique

ZA La Turlurette - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.90.95.47

Imphy Services

24 route de Nevers - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.68.74.86

SV-PRO Concession Agricole John DEERE

4 ZA La Turlurette - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.90.10.86

L'Escargot de Paille et Cosmétiques

Site : www.facebook.com/lescargotdepaille
Tél. : 06.77.87.09.99

Taxi CYRIL 58

44 rue de la Banne - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.69.49.28.11

COMMERCE AMBULANT

Coiffeuse

EURL L'HAIR d'ANNE LISE

2 route de Chassy - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.72.39.17.98

BARS - RESTAURATION

Restaurant Le Moulin de L'Étang

64 route de l'Étang - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.37.10.17

Restaurant La Forgette

27 route du Morvan - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.36.42.87

Mail : lorenenevers@gmail.com

Farine ETC

22 route de Nevers - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.50.12.92.34

ARTISANS

Rien que pour toi

Fabrication d'articles textiles sauf habillement
6 impasse des Acacias - 58160 Sauvigny-les-Bois
Mail : contact@rienquepourtoi.com

Créas Fasy!

Création et fabrication d'objets de décoration
et bijoux
49 rue de la Banne - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.70.16.76.38

Killa Fibers

Accessoires de mode et décoration du Pérou
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.38.05.43.00
Mail : kf.adml@gmail.com
Site : <https://www.killafibers.fr>

Léli Beauté du regard

Technicienne du cil
Marina Bardon
2 rue des Fauvettes - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 07.83.02.73.30

Itronix Protection 24/24

Alarme, vidéoprotection
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 07.88.63.16.82
Mail : ecrire@itronix.fr

LOISIRS

Les Écuries des Écots

6 Thiot - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.83.26.66.73

Les Écuries de Faye

1 Faye - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.12.37.11.89

Manège de Marigny

43 route de Nevers - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.68.72.34

Les Zaccrochés Parc Aventure

17 route de Marigny - Le Bourdy
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.49.87.10.38

MAISON de la Nature et de la Faune Sauvage

36 Route de Château-Chinon - Forges
58160 SAUVIGNY-LES-BOIS
Tél. : 03.86.36.93.16
Mail : fdc-58@wanadoo.fr

SANTÉ

Infirmières

JANDARD Delphine et POUX Ophelia
Cabinet du Moulin
51 bis Route de l'Étang - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.23.09.58

LUDER Nathalie

2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.83.36.94.74

MARGUERI Magali

2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.83.36.94.74

Orthophoniste

MINOIS Manon

2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. 09.66.87.78.77

Kinésithérapeutes

LUTSEN Céline

2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 03.86.38.78.77

VIEUX Angeline

2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.79.97.56.00

Ostéopathe

BISSEC Marine

2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.47.64.09.94

DE SMET Léa

2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.47.64.09.94

Thérapie Adulte -Sophrologie

PINSARD Élisa

2 rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél. : 06.77.10.96.86



ÉTAT CIVIL 2023



LA CIGOGNE A APPORTÉ

ANTHOINE LEGRU Léo, Ivan, Frédéric	02/02/2023
ARRIAT Paola	22/02/2023
BLANDIN CLERADIN Ambre, Louise	02/03/2023
VIEUX Capucine, Marie, Véronique	30/03/2023
DURANTIN GAUTHIER Alessio, Eric, Serge	20/04/2023
HAFDA Zeydan, Mohamed	18/04/2023
CHARETIER Elina	25/05/2023
ROYER Gianni, Ciriaco	26/05/2023
GAUTHRON Louis, Gérald	09/10/2023
CLOIX Mila	21/11/2023
FANELLI Diego	14/12/2023
FANELLI Agathe	14/12/2023
DEVRIENDT Lilly, Allisson, Aurore	29/12/2023

ILS SE SONT PACSÉS

GARCIA Ludivine, Magdeleine, Manuela et IBANEZ Mathieu, Romain	03/03/2023
GANCEL Mathilde et, PAINCHAULT Yoann	19/06/2023
BRIDE Elodie et MASSON Quentin	18/08/2023

ILS ONT DIT OUI !

SILVINA Angélique, Ginette, Christiane et DEVERGIE Stève, Pierre, Louis	03/06/2023
AMIOT Maud, Chloé et PETITRENAUD Valentin, Patrick	01/07/2023
FLEURIET Cindy, Simone, Chantal et JOULIN Cédric, Jacques, Michel	01/07/2023
MARTIN Emilie, Marina et VERA TOLEDO Cristóbal, Andrés	22/09/2023
RICARTE SCHNEIDER Gisela et FONTANELLA Franck	23/12/2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS

BAUDOIN David, Robert, Maurice, Jean	13/02/2023
DEMAY Jean-Pierre	27/02/2023
THIBAUT Jean, Vincent	18/04/2023
VIGNEL Gérard, Marcel	24/05/2023
COLOMBAT Christine, Liliane, Monique née JACQUET	29/05/2023
STUKALA Anne, Marie, Thérèse née SAUVAGEON	08/06/2023
CHEVALIER Frédéric, Gilles	24/06/2023
CAILLOT Roger, Maurice	19/07/2023
LOTHIER Paul, Henri	12/08/2023
FULGENCE Gérard, Yves	03/09/2023
POUDRET Dominique née LEBRET	07/09/2023
BERTIN Micheline, Antoinette née AUCLAIR	20/09/2023
DRUGEON Jean, Lucien	06/10/2023
MILLET Michel, Jean, Marcel	26/10/2023
COSTA Emilio, Augusto	14/12/2023

Comme le prévoit la législation en vigueur, l'état civil ci-dessus comprend seulement les événements dont la publication est autorisée par les familles.

TARIFS SALLE DES FÊTES - ANNÉE 2024

Pour un week-end du samedi matin 9h00 au lundi matin 8h00

ASSOCIATIONS SAUVIGNOISES ET ÉCOLES SAUVIGNOISES

Salles	Caution	Tarif des salles avec tables et chaises		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Eté	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04			Location + Nettoyage		
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	Sans	188 €	48 €	Gratuite	Gratuite	6,46 € la nappe	58 €	32 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes		77 €	33 €			0,65 € la serviette		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		265 €	81 €					

** Les salles sont gratuites du lundi midi au vendredi midi (sauf jours fériés) pour les activités non lucratives (Utilisation sans mouvement d'argent avant, pendant ou après l'activité).

PARTICULIERS SAUVIGNOIS

Salles	Caution	Tarif des salles avec tables et chaises		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Eté	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04			Location + Nettoyage		
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	1500 € pour la salle	250 €	73 €	68 €	0,70 € le couvert	6,68 € la nappe	113 €	32 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes	1000 € pour la sono	130 €	53 €			0,67 € la serviette		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		380 €	127 €					

EXTÉRIEURS

Salles	Caution	Tarif des salles avec tables et chaises		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Eté	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04			Location + Nettoyage		
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	1500 € pour la salle	480 €	94 €	80 €	0,70 € le couvert	7,50 € la nappe	120 €	64 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes	1000 € pour la sono	220 €	68 €			0,75 € la serviette		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		700 €	162 €					

Week-End, Jours Fériés et Veilles de Jours Fériés

Les locataires utilisant la salle/cuisine dès le vendredi matin dans le cas de week-end paieront un supplément de 50 %. Les locataires qui ne prendront la salle/cuisine qu'une seule journée, auront droit à un abattement de 25 %.

Semaine : (lundi, mardi, mercredi, jeudi)

Location salle/cuisine à la journée au prix de 50 % d'un week-end.

**LE MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL ET
LE PERSONNEL COMMUNAL VOUS PRÉSENTENT
LEURS MEILLEURS VOEUX**

2024

